L'INFO Municipale

Municipalité de Labelle

ALLOCUTION DU MAIRE

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ 2014

Volume 25 - Numéro 12
3 décembre 2014

Tel que prévu à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Labelle a été présenté lors de la séance ordinaire du conseil du 17 novembre 2014.

Situation financière au 31 décembre 2013

Le vérificateur de la Municipalité a confirmé dans son rapport les résultats suivants

RÉSULTATS FINANCIERS 2013	
Revenus	
Fonctionnement	5 644 151 $
Investissement	255 392 $
Charges	5 607 720 $
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice	**291 823 $**
Revenus d'investissement	(255 392 $)
Conciliation à des fins fiscale	99 209 $
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	**135 640 $**
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté:	
Excédent au début de l'exercice	540 698 $
Résultat de l'exercice	135 640 $
Affectation de l'exercice	(87 044 $)
Excédent à la fin de l'exercice	**589 294 $**

Situation financière au 31 décembre 2014

Quant aux résultats de l'exercice 2014 selon les données financières au 31 octobre 2014 nous prévoyons un léger surplus budgétaire.

Plan triennal d'immobilisation 2014-2015-2016 (comprenant les réalisations anticipées au 31 décembre 2014)

	Réalisations au 2014-12-31	2014	2015	2016
Administration	7 042 $	23 300 $	153 500 $	3 500 $
Incendie	12 458 $	19 500 $	25 000 $	
Travaux publics	33 871 $	304 650 $	1 160 000 $	
Hygiène du milieu	70 245 $	164 650 $		
Urbanisme et développement	25 544 $	100 000 $		
Loisirs et culture	1 702 255 $	1 760 100 $		
Total	**1 851 415 $**	**2 372 200 $**	**1 338 500 $**	**3 500 $**

Traitement des élus municipaux (rémunération et allocation de dépenses des élus pour l'année 2014):

Maire	Municipalité	Rémunération	17 665.32 $	**26 497.92 $**
		Allocation de dépenses	8 832.60 $	
	MRC des Laurentides	Rémunération	2 211.00 $	**3 316.54 $**
		Allocation de dépenses	1 105.54 $	
Conseillers	Municipalité	Rémunération	5 888.40 $	**8 832.60 $**
		Allocation de dépenses	2 944.20 $	

Liste des contrats de 25 000 $ et plus

Conformément à l'article 955 du Code, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ que la Municipalité a conclus depuis le 12 novembre 2013 et le 10 novembre 2014. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 $.

Principales réalisations de 2014:

Administration, finance et gestion des ressources humaines

- Poursuite de l'aide financière conjointe avec d'autres partenaires pour le maintien de médecins à Labelle;
- Participation au déploiement des services Internet haute-vitesse par FILAU dans le secteur du lac Labelle;

Sécurité publique

- Mise à jour et adoption (en décembre) du Plan de mesures d'urgence de la Municipalité;
- Démarches auprès du ministre de la Santé et des services sociaux et rencontres avec l'Agence de la Santé et des services sociaux pour le maintien des services ambulanciers à Labelle;
- Poursuite de l'installation de numéros civiques dans les secteurs ruraux de la Municipalité (devrait être entièrement complétée en 2015).

Travaux publics

- Réfection et réparation d'une conduite d'aqueduc, d'asphalte et bordures de ciment sur le boul. Curé-Labelle suite au gel causé par la modification du boul. Curé-Labelle exécuté par le Ministère des Transports;
- Participation, conjointement avec les municipalités de La Conception et de Mont-Tremblant, la MRC des Laurentides et la Corporation du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord, à la réfection de la surface de la piste cyclable entre Labelle et Mont-Tremblant;
- Achat de feux de signalisation mobiles pour remplacer les signaleurs lors de travaux routiers;
- Émondage du chemin du Moulin et d'une section du chemin du Petit-Lac-Caribou;
- Lignage piéton/automobilistes dans le village;
- Peinture de la niveleuse John Deere 772D;
- Réfection du mat extensible de la rétrocaveuse John Deere 410J;
- Installation d'un limiteur de portée sur la rétrocaveuse;
- Réfection de fissures sur le chemin du Lac-Labelle;
- Réfection du chemin Petit Caribou - Corriger courbe dangereuse (aide financière du MTQ);
- Réfection de sections d'asphalte sur certains chemins et dans le village;
- Réparations urgentes sur divers chemins suite aux pluies diluviennes (chemin de la Mine, rue de l'Église, chemin Bélanger, etc.);
- Installation de nouveaux d'os d'âne sur les chemins Nantel et du Collège;
- Réparation de ponceaux et de pavage sur le chemin du Lac-Labelle;
- Fauchage des chemins municipaux.

Urbanisme, environnement et développement

- Participation aux activités des organismes de bassin versant (PROMA et Rivière Rouge, Petite-Nation et Saumon);
- Parc de la rivière Maskinongé : Réalisation du sentier, aménagements et infrastructures (stationnement, affichage, 2 tables à pique-nique et toilette sèche) financé à 90% par un programme Volet II. Ouverture officielle en 2015.
- Remplacement et ajout de nouvelles tables à pique-nique (parc des Cheminots, parc du Centenaire, débarcadère du lac Labelle, parc Zothique-Therrien);
- Ajout de 2 nouvelles enseignes municipales (parc du Curé-Labelle et parc des Cheminots sur la rue Allard, face à la piste cyclable);
- Enseigne annonçant Labelle sur la route 117 près de l'intersection du chemin Brousseau (réalisation partielle d'ici la fin novembre);
- Aménagements paysagers pour les enseignes municipales à la sortie 141 et 143;
- Journée de l'environnement le 7 juin (distribution d'arbres, remise gratuitement de bacs de compostage de cuisine);
- Patrouille environnementale de juin à août informant les citoyens sur la récupération et le compostage;

- Évaluation des Fleurons du Québec;
- Régularisation du statut de plusieurs chemins dans le cadre de la réforme cadastrale;
- Procédures légales en vue de réaliser le sentier de la montagne verte (baliser le sentier probablement d'ici décembre, selon la température).

Loisirs, tourisme et famille

- Rénovation du centre communautaire, de la piscine et de la chapelle et installation d'un dôme sur la patinoire et pavage de la surface intérieure ainsi qu'aménagement du site (aide financière accordée dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase II);
- Installation de nouvelles bandes de patinoire (aide financière dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire);
- Rénovations de la cuisine de la salle Wilfrid-Machabée;
- Production d'une murale pour les clôtures du terrain de balle, avec la collaboration de jeunes de Labelle âgés entre 5 et 17 ans (son dévoilement aura lieu au printemps 2015);
- Offre de cours d'initiation à la natation pour les enfants du primaire, sur les heures de l'école;
- Ateliers de tennis offerts gratuitement pour les jeunes et ateliers parents-enfants offerts aussi;
- Réparation des estrades au terrain de balle;
- Organisation d'une fête familiale pour tous les résidents, en septembre;
- Pilotage et coordination du projet je pARTicipe, avec la MRC des Laurentides et organisation de l'inauguration du projet en octobre;
- Planification de la construction du nouveau BAT;
- Supervision de la reconduction de notre appellation Village-Relais;
- Souper de reconnaissance des bénévoles;
- Adoption d'une politique de reconnaissance des bénévoles;
- Collaboration au Marathon Desjardins de la Rouge;
- Collaboration avec la Chambre de commerce pour l'organisation de la Fête Nationale.

Bibliothèque et culture

- Offre de livres numériques en anglais via le Réseau-Biblio des Laurentides;
- Clubs de lecture pour les 2 à 5 ans et pour les 6 à 12 ans;
- Ajout de nouvelles trousses «sac à histoire »;
- Amélioration de l'offre de services de culture.

Les principales orientations 2015 :

- Inauguration du dôme sur la patinoire extérieure et du centre communautaire fraîchement rénové;
- Révision du plan d'urbanisme et la réglementation en fonction du contournement de la route 117;
- Amélioration du cadre bâti par la mise sur pied d'un programme d'amélioration des façades;
- Construction, remplacement et élargissement de trottoirs sur la rue de l'Église dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés;
- Remplacement de conduites d'aqueduc sur la rue Allard dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;
- Poursuite de l'aménagement du noyau villageois en lien avec le contournement;
- Préparation et mise en œuvre d'un plan d'action pour assurer le suivi du plan d'ensemble du parc des Cheminots;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des ainés;
- Continuité et amélioration de la protection de l'environnement, particulièrement des lacs;
- Aménagement d'un nouveau bureau d'accueil touristique au parc Réné-Lévesque;
- Aide à l'implantation d'Internet haute-vitesse dans le secteur des lacs Gervais et Joly (FILAU);
- Poursuite du programme d'implantation de quartiers blancs;
- Poursuite des démarches afin que le circuit IRONMAN passe par Labelle;
- Maintenir la collaboration avec la Chambre de commerce de Labelle dans divers projets afin de maintenir la vitalité de Labelle;
- Demeurer à l'écoute des citoyennes et citoyens de Labelle.

Le budget de fonctionnement 2015, les principaux projets ainsi que le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 15 décembre prochain.

Je vous remercie et vous assure de ma disponibilité et de ma collaboration ainsi que de celle de la conseillère et des conseillers.

Le maire, Gilbert Brassard

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 NOVEMBRE 2014

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 novembre 2014.

Appel d'offres et contrats

Suite à l'appel d'offres numéro 2014-08, la Municipalité de Labelle a retenu les services de H_20 Gestion de piscines, plages et spas, le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur rang et/ou pointage final après évaluation, au coût total maximum de 45 990 $ incluant les taxes (soit un montant total de 40 000 $ avant taxes) tel que oumissionné en date du 2 novembre 2014, pour l'administration et la gestion des opérations et des équipements de la piscine municipale pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018. Notons que ce nouveau contrat est à un prix moindre que celui des dernières années.

Administration, finances et ressources humaines

Le maire a déposé son rapport sur la situation financière de la Municipalité. Vous pouvez le lire intégralement dans la présente version de l'Info municipale. Il a également été publié dans son intégralité dans l'édition du 26 novembre 2014 de L'Information du Nord.

Le paiement d'un quatrième versement pour les travaux au centre communautaire a été autorisé. Ces travaux vont bon train et devraient être complétés vers le 15 décembre 2014.

Un mandat a été accordé à la firme comptable Allard Guilbault Mayer Millaire Richer inc, Société de comptables professionnels agréés, qui a pignon sur rue à Labelle, pour l'audit annuel de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le maire, M. Gilbert Brassard, ainsi que les conseillers Patrice Charette, Claude Labonté, Michel Lefebvre, Claude Nantel et la conseillère Nadia Masse ont déposé leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Le conseil a également autorisé le maire et la directrice générale à signer le protocole d'entente avec la Municipalité de La Minerve portant sur l'entretien des chemins sur la Rive Ouest du Lac Labelle -Secteur du chemin des Tisserands pour la période du 1er novembre 2014 au 30 octobre 2016.

Compte-tenu des derniers développements dans le dossier du pont Joseph-Commandant, le conseil a demandé au Ministère des Transports du Québec d'accélérer le processus de remplacement du pont Joseph-Commandant à Labelle afin d'assurer la sécurité de ses usagers et d'éviter qu'une catastrophe ne se produise et de fournir tous les rapports d'inspection qui permettront à la Municipalité d'informer adéquatement ses citoyens. La Municipalité a également accepté le plan de coupe transversale projeté par le ministère, tel que présenté à la Municipalité en date du 13 novembre 2014, afin de leur permettre d'aller de l'avant et de pouvoir lancer l'appel d'offres dès le printemps 2015.

Enfin, il a été résolu de demander au Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, un engagement formel à maintenir le Service de la Protection de la Faune dans le centre des Laurentides en y conservant un bureau local à Labelle constitué d'un minimum de 8 agents.

Travaux publics

Une résolution a été adoptée afin d'ajouter les rues Brassard, Brousseau, Charles et Vézina, ainsi que les chemins des Framboisiers, des Muriers et des Cerisiers à la liste des rues visées par les règles d'épandage de sel et de sable applicables dans les quartiers blancs. Ces rues viennent s'ajouter aux rues Alarie (dernière section), Nantel, de la Montagne, Pagé, de la Belle-Pente, Orban et de l'Aéroport.

Urbanisme et environnement

Une seule demande de dérogation mineure a été présentée au conseil, soit la demande numéro 2014-027 pour des dérogations mineures de 1 mètre avec la marge latérale gauche et de 4.02% sur le coefficient d'occupation du sol pour permettre la construction d'un garage suite à la démolition d'un bâtiment principal à la condition d'annexer les deux terrains tels qu'il a été soumis par le requérant. Le tout, sur les lots 31-P, rang A, dans le canton de Labelle, situé au 13134 et 13148, chemin du Lac-Labelle, et celle-ci a été acceptée..

Le conseil a autorisé le Service de l'urbanisme a procéder à des modifications de la réglementation d'urbanisme en intégrant la notion de complexe hôtelier et copropriété hôtelière et d'autoriser les maisons d'invités à différentes conditions. Un règlement en ce sens devra donc être adopté sous peu.

Un mandat a été accordé la firme Pierre-Luc Beauregard architecte pour la réalisation des plans du futur bureau d'accueil touristique et pour la surveillance des travaux qui devront avoir lieu au printemps 2015.

Loisirs et culture

Le conseil a autorisé la signature d'une entente de partenariat avec la MRC des Laurentides relative à l'implantation de bornes interactives sur le territoire de la municipalité de Labelle.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil du 17 novembre 2014.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire aura lieu **lundi le 15 décembre 2014** et qu'une séance extraordinaire aura lieu à 19h30 le même jour pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015**.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section «conseil municipal» du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

DATE DE TOMBÉE ET DE PARUTION DE LA PROCHAINE ÉDITION

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui vous ressemble :

Date de tombée 16 janvier 2015
Date de parution 3 février 2015

ACTIVITÉS AQUATIQUES

à la piscine municipale de Labelle

Horaire des bains libres*

	Jour	Heure
Bains libres		
Familles	Mardi et Jeudi Samedi Dimanche	11 h 00 à 12 h 00 14 h 30 à 16 h 00 14 h 30 à 16 h 00
Adultes	Du lundi au jeudi Lundi et mercredi	12 h 00 à 13 h 00 19 h 00 à 20 h 00
Ados (12-17 ans)	Lundi	18 h 00 à 19 h 00
Bain détente (55 ans et +)	Lundi	14 h 00 à 15 h 00

* Horaire sujet à changement

SESSION HIVER 2015

Début des bains libres et des cours :
Lundi 12 janvier

Fin des cours :
Dimanche 22 mars

Inscriptions :

Résidants de Labelle :
16 décembre 2014, de 16 h à 20 h

Tous :
17-18 décembre 2014, de 16 h à 20 h

Pavillon des loisirs
15, rue des Loisirs

Cours de natation

	RÉSIDANTS	NON-RÉSIDANTS
Enfants 40 minutes	57,50 $	62,50 $
Enfants & Ados 55 minutes	68,00 $	75,00 $

Mise en forme aquatique Adulte

Adultes (55 minutes)
1 fois, 2 fois ou 3 fois/semaine
(coûts disponibles sur le site web de la municipalité)

Entraînement supervisé
Aquamusculation
Aquacardio
Aquadouceur
Aquajoggin
Aquaforme prénatal
Aquaforme postnatal (avec bébé)

Tarification « Bains libres »*

Entrée individuelle	
Enfants (15 ans et moins)	2,00 $
Adultes (16 ans et plus)	4,00 $
Abonnement annuel	
Enfants (15 ans et moins)	70,00 $
Adultes (16 ans et plus)	100,00 $
Familles (4 personnes)	240,00 $
Abonnement à 15 bains (pour le prix de 10)	
Enfants (15 ans et moins)	25,00 $
Adultes (16 ans et plus)	50,00 $
Familles (4 personnes)	82,00 $

* Tarification sujette à changement
Taxes incluses

Consultez notre programmation sur le site web de la municipalité

29, rue du Couvent, Municipalité de Labelle
Renseignements : **819 681-3371, poste 5014**
www.municipalite.labelle.qc.ca
onglets « Loisirs et culture » et « Piscine »
piscine@municipalite.labelle.qc.ca

PARE FEU DU CHEF

Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des fêtes!

Les risques d'incendies demeurent présents, même durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent l'importance d'être vigilant en vous réitérant quelques conseils pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

L'avertisseur de fumée

- ☐ Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Le sapin de Noël naturel

- ☐ Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- ☐ Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer;
- ☐ Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- ☐ Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- ☐ Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC;
- ☐ Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;
- ☐ Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées;
- ☐ Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

Les chandelles

- ☐ Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable;
- ☐ Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance;
- ☐ Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable;
- ☐ Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Pour obtenir plus d'informations sur les mesures à prendre pour se protéger des incendies pendant la période des fêtes, visitez le site www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Votre service de sécurité incendie de Labelle et le ministère de la Sécurité publique vous souhaitent un joyeux temps des fêtes.

DÉNEIGEMENT

BORDAGE DE NEIGE

Selon l'article 6.3 du règlement 2013-234 :

«Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.»

Il est donc strictement interdit de «faire» de gros bancs de neige aux abords des rues, sur les trottoirs ou aux coinx des rues.

STATIONNEMENT INTERDIT EN PÉRIODE HIVERNALE

Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues, la nuit, est interdit durant la période hivernale.

En effet, l'article du règlement 2013-235 stipule que :

«Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du:

15 novembre au 23 décembre inclusivement,
27 décembre au 30 décembre inclusivement,
3 janvier au 15 avril inclusivement de chaque année.

Et ce, entre minuit et 7h du matin.

Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant la période hivernale.

Système de sécurité au dôme

Municipalité de Labelle

À la suite de la dernière assemblée du conseil municipal, il a été décidé de faire installer un système de surveillance-sécurité au dôme.

Ainsi donc, les entrées par effraction seront automatiquement détectées et un signal envoyé au corps policier.

Mettons fin au vandalisme!

Municipalité de Labelle

Pont Joseph-Commandant

Afin d'accélérer le processus, la Municipalité a accepté le plan projet pour la construction du nouveau pont Joseph-Commandant. Cela permettra au MTQ d'aller de l'avant et de pouvoir lancer l'appel d'offres dès le printemps 2015.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

DÉJEUNER DU MAIRE

Centraide Gatineau-Labelle Hautes-Laurentides

Réservez votre date du

1ER FÉVRIER

au centre communautaire!
Tous les détails vous seront communiqués bientôt!

Merci d'aider Centraide à soutenir la communauté labelloise!

Municipalité de Labelle

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DU MOIS DE DÉCEMBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 15 décembre 2014, deux demandes de dérogation mineure seront à l'ordre du jour :

- Demande #2014-026 : Une dérogation afin de permettre l'aménagement d'un deuxième quai, sur le lot 43-1, rang B, dans le canton de Labelle, situé au 1600, chemin de la Presqu'île;
- Demande #2014-031 : des dérogations de 777 mètres carrés et de 20,61 mètres sur la profondeur du terrain pour permettre le transfert d'une partie de terrain pour corriger des constructions dérogatoires à un terrain adjacent, sur les lots 20A-P et 21A-P, rang H, dans le canton de Joly, situé au 100 et 120, chemin Lanthier.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

Récupération des arbres de Noël

La municipalité vous offre l'opportunité de récupérer votre arbre de Noël afin qu'il puisse être mis en copeaux et composté à la Régie inter-municipale des déchets de la Rouge. Se départir intelligemment de son arbre de Noël est un geste éco-responsable puisqu'ils peuvent être recyclés.

L'opération de récupération des arbres de Noël se tiendra du 5 au 10 janvier 2015, au garage municipal, situé au 8565 Boul. Curé-Labelle.

IMPORTANT : Assurez-vous qu'aucune décoration ne soit encore dans l'arbre.

DU 5 AU 10 JANVIER

FAITES UN CADEAU À L'ENVIRONNEMENT, RAPPORTEZ VOTRE ARBRE DE NOËL!

HORAIRE DES FÊTES DES DIFFÉRENTS SERVICES

Veuillez noter que les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque Lancia-Monette seront fermés du **24 décembre au 2 janvier inclusivement**.

Nous serons de retour le lundi 5 janvier 2015 avec l'horaire normal des heures de bureau.

Attention à l'utilisation des véhicules hors route sur les rues et chemins publics

Il est important de noter que la circulation des véhicules hors route est interdite sur la presque totalité des rues et chemins publics de la Municipalité. Seuls quelques tronçons de rue font exception à la règle. De manière générale, les chemins publics où il est permis aux véhicules hors route de circuler sont ceux permettant de rejoindre directement les sentiers. Dans ces cas, un affichage indique clairement cette autorisation.

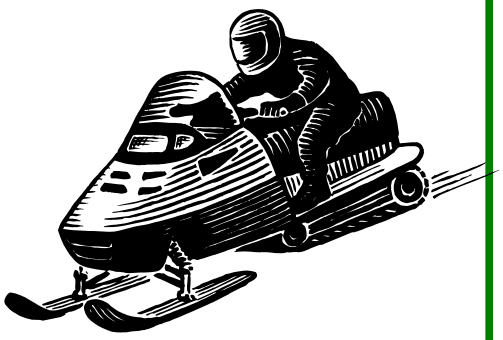

Toute personne circulant sur un chemin public où cette activité n'est pas autorisée, pourrait recevoir un constat d'infraction, qui certains l'auront déjà constaté, peut coûter cher.

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

819-681-3371, poste 5021

FLASH BOUM ET PATATRA
Animation pour les 6 à 12 ans
Date : Le samedi 6 décembre à 10 h 30
Lieu : Salle *Wilfrid-Machabée (2e étage de l'hôtel de ville)*
Coût : gratuit (aucune inscription requise)

Astuce et Bémol : détectives privées
Étrange histoire de vols d'identités…
Dans une ville paisible située tout près d'ici, se déroulent des événements hors de l'ordinaire. Des citoyens affirment que plusieurs personnes, d'âges et de milieux différents, semblent avoir été touchées par une malédiction… En effet, les personnes atteintes seraient victimes de comportements étranges, de perte de mémoire… Bref, face à cette situation d'urgence, ce dossier « CHAUD » a été remis entre les mains des très renommées **Astuce et Bémol : détectives privées.** Réussiront-elles à élucider ce mystère et mettre fin à cette grande confusion? Une fois de plus, les deux excentriques compères devront faire preuve d'ingéniosité : observer, raisonner, résoudre et arrêter le, la ou les coupables. Chose certaine, ce duo épatant vous offrira une enquête inoubliable. Ouvrez l'œil et tentez vous aussi de résoudre l'énigme…

Veuillez prendre note que durant la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Pour ceux et celles qui le désirent, il nous fera plaisir de vous prêter plus de livres! Le personnel de la bibliothèque profite de l'occasion pour vous offrir leurs meilleurs vœux.

Heures d'ouverture :
Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**
Vous pouvez également consulter notre page web : www.mabibliotheque.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

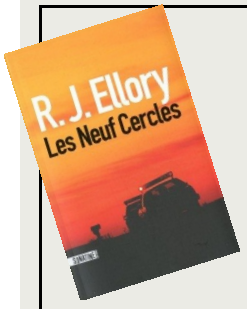

Auteur: Ellory, R. J
Titre: Les neuf cercles

John Gaines, traumatisé par la guerre du Vietnam doit faire face aux secrets d'une petite ville du Mississippi dont il est le shérif. Le corps d'une adolescente gardé intact par la boue, est découvert, vingt ans après le crime. L'enquête du shérif pour découvrir le meurtrier de Nancy Denton va l'emmener au coeur de la part la plus sombre de la nature humaine.

Auteur : Airoldi, Jean
Titre : Leçon de style : comment avantager sa silhouette

Avoir du style, c'est possible pour chacune de nous, que l'on soit petite, filiforme ou plus enrobée. Il faut savoir choisir les vêtements qui avantagent notre silhouette. Pour atteindre cet objectif, Jean Airoldi propose un guide pratique, clair et précis, abondamment illustré pour bien suivre ses consignes. L'ouvrage s'adresse à toutes les femmes, peu importe leur morphologie, leur budget ou leurs connaissances en la matière. En bon vulgarisateur, Airoldi nous apprend à identifier notre silhouette pour tirer parti de nos atouts et éviter les pièges. Il énonce ensuite les principes essentiels d'une garde-robe bien pensée: polyvalente, fonctionnelle, mais aussi indémodable. Avec lui, on fait d'abord un grand ménage, on note des trucs pour magasiner intelligemment afin de se choisir un jean toute occasion, un soutien-gorge flatteur ou une petite robe de soirée à faire craquer. Truffé de conseils et de bonnes astuces, Leçon de style rassemble une panoplie d'idées pour jouer avec les formes, les couleurs, les motifs et les accessoires. Avec l'humour et le franc-parler qui ont fait sa renommée, Jean Airoldi nous convainc qu'en maîtrisant les règles de base nous pouvons devenir notre propre styliste.

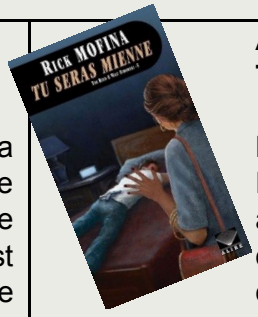

Auteur : Mofina, Rick
Titre : Tu seras mienne

Molly Wilson, la réputée journaliste du San Francisco Star, a rendez-vous avec son petit ami, Cliff Hooper, un inspecteur de la police de San Francisco. Comme il est en retard, ce qui n'est guère dans ses habitudes, elle se rend chez lui. Molly le trouve gisant à plat ventre sur le lit, son arme de service et sa carte de policier posées en évidence au bas de son dos: Cliff a été abattu d'une balle en pleine tête! Walt Sydowski est atterré par la mort de son collègue, avec qui il plaisantait il y a à peine quelques heures. Chargé de l'enquête, il explore la pièce en compagnie de son adjointe Linda Turgeon quand cette dernière remarque des traces sur un mur: quelqu'un y a écrit, puis effacé, un énigmatique message avec le sang de Cliff. Puis des témoins affirment qu'il y a eu une dispute entre Hooper et son partenaire, et ce dernier devient le suspect numéro un. Mais quand Sydowski découvre le sujet de la querelle, son attention se tourne plutôt vers Molly Wilson. Persuadé de l'innocence de sa collègue et amie, Tom Reed mène en parallèle sa propre enquête. Or, ce qu'il découvre lui fait comprendre que les ennuis ne font que commencer pour Molly... et pour quiconque voudrait s'en approcher !

Auteur : Barrette, Marie-Claude
Titre : La couveuse

Quelques mois à peine après avoir perdu un enfant à la naissance, Marie-Claude Barrette est de nouveau enceinte. Par précaution, elle passe une amniocentèse. Malheur! Pendant la nuit suivante, elle perd du liquide amniotique. Elle se rend à l'hôpital. Le verdict est sans appel, les chances de mener sa grossesse à terme sont minces et requièrent un sacrifice impensable: s'immobiliser complètement. Avec son mari, Mario Dumont, alors élu à l'Assemblée nationale, elle décide que le jeu en vaut la chandelle. Commence alors pour elle un long, un très long bed-in. Elle restera alitée durant cent trente-trois jours mais gagnera sa bataille envers et contre tous, grâce au soutien de sa famille, dont sa fillette de trois ans, Angela, et surtout grâce à sa détermination. Marie-Claude dira: il y a l'avant et l'après. Sa vie s'est redéfinie ce jour où Charles est né. Elle s'est fait confiance et est allée au bout de ses choix. Elle a couvé son petit, se questionnant sur le sens de ses propres priorités. Clouée au lit, elle observe le monde qui tourne autour d'elle d'un œil tantôt critique, tantôt amusé. Elle nous fait partager cette expérience personnelle, mais nous livre aussi sa vision de la famille, de la vie et de l'amitié. Une histoire inspirante !

CLUB DE SKI DE FOND

ACTIVITÉS DE L'HIVER 2015

Janvier	**10 janvier** **Inauguration de notre nouveau refuge** LE PHÉNIX Petit apéro et feu de camp en soirée Départ 14h		**24 janvier** **Randonnée familiale** Un diner traditionnel sera servi au refuge de la Mine (hot dog, fèves au lard, soupe aux pois… 1$/item) Départ 10h30 **Quand l'appétit va, tout va!!!**	
Février Mars	**7 février** **RANDONNÉE PLEINE LUNE** Fondue chinoise au refuge de la Mine ATTENTION: les places sont limitées, Il faut réserver rapidement. 10$/pers Départ 17h		**21 février** **JOURNÉE VIN/FROMAGE** Apportez votre vin et votre fromage… C'est un partage! Départ 11h30	**à venir** **DÎNER OKTOBERFEST** Mmmmm!! Quelle bonne dégustation! (moyennant une petite contribution de 10$, payable d'avance) ATTENTION: Il faut réserver pour être certain d'avoir assez de saucisses… Apportez votre bière, on partage!

Information: 819 686-9766
www.skidefondlabelle.org

GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Cette année, Centraide, Moisson des Laurentides (qui donne de la nourriture au Comptoir d'Entraide de Labelle) et les différentes municipalités de notre région se joignent à la GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

JEUDI LE 4 DÉCEMBRE 2014

Dans notre village, cette collecte de fonds prend forme d'un barrage routier, aux feux de circulation. Donnons généreusement pour que les moins favorisés de notre village aient un beau temps des Fêtes.

Vous avez une ou quelques heures de libres cette journée-là et vous voulez participer d'une manière active à cette collecte? Alors joignez-vous à notre équipe de bénévoles, nous en avons un URGENT besoin. Pour vous inscrire, contactez-nous au 819-686-1878.

Opération Nez rouge

OPÉRATION NEZ-ROUGE MONT-TREMBLANT

Les bénévoles pourront faire du raccompagnement soit à Rivière-Rouge ou à Mont-Tremblant ou les deux places s'ils veulent changer un peu.

Nous serons ouverts à partir de 21h jusqu'à 3h30 pour répondre au téléphone.

Pour toutes demandes de renseignements supplémentaires, on appelle au 819-717-1411.

Nous avons toujours besoin de bénévoles, et ce, pour tous les soirs! N'hésitez pas!

DÉCEMBRE 2014						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NE PAS NOURRIR LES CHEVREUILS !!!!

Cet article est pour vous rappeler de ne pas nourrir les chevreuils. Ceux-ci n'ont aucun besoin d'aide de notre part pour se nourrir et survivre. Pire, le nourrissage avec des carottes ou des pommes risque de les tuer. Les chevreuils ont un régime alimentaire très particulier en hiver et une mauvaise alimentation peut les faire mourir de faim, même le ventre plein.

Aussi, le nourrissage à proximité des maisons perturbe leurs habitudes et habitat et les rendent plus vulnérable face aux prédateurs. Également, les chevreuils peuvent causer des dégâts et problèmes sur les propriétés autant sur votre propriété comme celle de vos voisins. Aussi, le nourrissage encourage les chevreuils à traverser les routes et présente un risque pour la sécurité des automobilistes.

Si vous aimez cet animal et leur voulez du bien, ne les nourrissez surtout pas!

FONDATION DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN

En collaboration avec le Comité Parentraide, la Fondation fera une **COLLECTE DE CONTENANTS CONSIGNÉS** (canettes et bouteilles) immédiatement après les Fêtes:

le 10 janvier 2015

****

Le **SOUPER SPAGHETTI** annuel de la Fondation de l'école primaire Le Tremplin, qui se tient habituellement à l'automne, aura lieu cet hiver, à cause des rénovations du centre communautaire, soit le:

Samedi 21 février 2015 de 16h à 20h.

Billets à 10$ ou à 5$ (pour les enfants de 4 à 11 ans)

Les profits de ces campagnes de financement serviront à offrir à nos élèves des activités culturelles, à acheter du materiel éducatif ou sportif, etc.

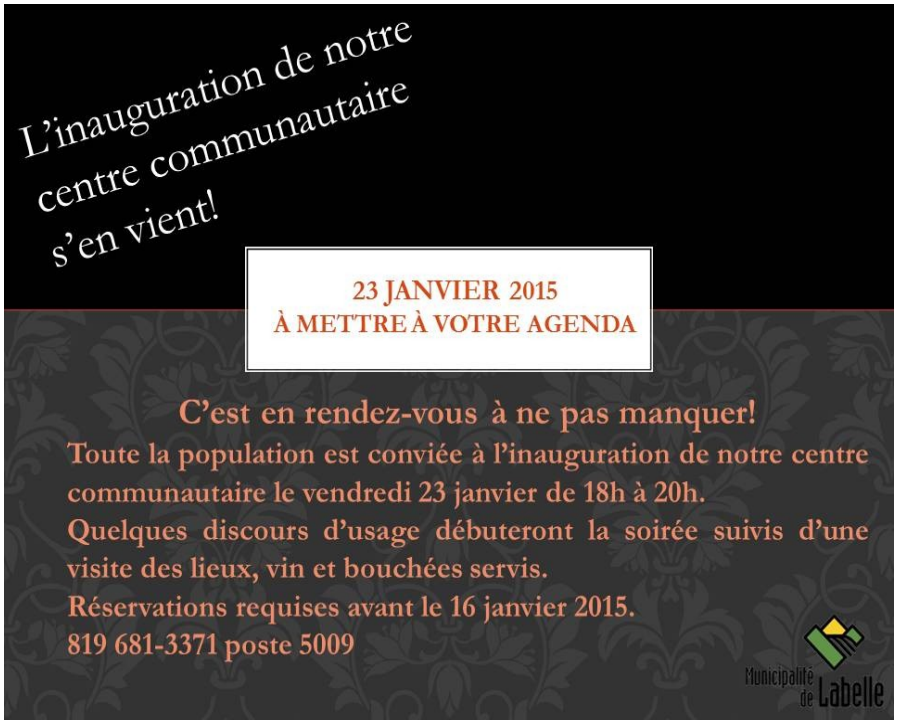

DÎNERS DE L'AMITIÉ

Les membres des Dîners de l'Amitié mettent tout en oeuvre pour vous offrir de succulents repas mensuels. Ces rendez-vous sont une excellente occasion de socialiser et faire de belles rencontres!

On vous y attend!

Dates :	**3 décembre**
	4 février 2015
Heure :	à compter de 11 h
Lieu :	salle Wilfrid-Machabée

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Tous nos manteaux sont à 5$
Bottes à 1$
Tuques, foulards, gants et mitaines à 0.25$
Du 8 au 12 décembre 2014

N'oubliez pas nous serons ouvert
samedi les 6 décembre et 3 janvier
de 10h à midi

127 rue du Collège, Labelle
819-686-1878
venez nous voir !

****

Nouveau * Nouveau * Nouveau
Nous offrons un service de photocopies
et de télécopies à seulement 0.25$
la copie

CLUB QUAD IROQUOIS

Assemblée générale annuelle du Club Quad Iroquois.

Le 7 décembre à Hôtel de ville de Labelle, 1 rue du Pont, à compter de 9h.

L'Assemblée générale annuelle est le moment idéal où vous pouvez exprimer vos aspirations auprès des administrateurs de votre club. Il est très important que vous y assistiez afin de prendre connaissance des dessous de la gestion du club, des obligations des élus et des contraintes auxquelles nous devons faire face. La tâche à abattre est gigantesque et nous avons besoin de bénévoles à tous les niveaux.

COMITÉ DES LOISIRS

Le dépouillement d'arbre de Noël du Comité des loisirs aura lieu:

Quand: 13 décembre
Heure: 10h à 13h
Endroit: salle Wilfrid-Machabée

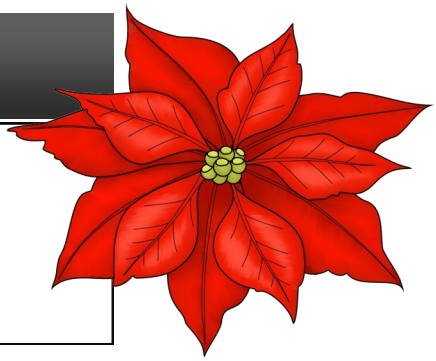

PARENTRAIDE (Comité de parents)

Nous tenons à rappeler à la population qu'il est toujours possible de faire des dons au comité Parentraide via le dépanneur Sonic de Labelle. La chose est simple : apporter vos contenants consignés et mentionner à la caissière que vous voulez remettre les sous à l'école et le tour est joué ! Les fonds amassés serviront à organiser différentes activités récréatives, culturelles ou pédagogiques. Le comité est fier de pouvoir compter sur l'équipe de Sonic pour faire de notre école un milieu où il fait bon vivre ! De plus, une collecte porte à porte aura lieu le 10 janvier 2015, alors préparez-vous à sortir vos consignes à l'extérieur et nous allons passer les ramasser.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement, tous les gens de la communauté qui ont donné de leur temps le 2 septembre dernier lors de la rentrée des classes à l'école. Chacun des organismes présent tenait un kiosque d'information expliquant aux parents de quelle façon ils s'impliquent dans l'école. Nous remercions donc :

- Le CLSC de Labelle
- La Caisse populaire Desjardins de Labelle
- La maison des jeunes de Labelle
- La fondation de l'école le Tremplin
- Le comptoir d'entraide de Labelle
- La Gare de Labelle (Traiteur du midi)
- Taekwon-Do Mont-Tremblant
- Les petits déjeuners
- Le cercle des fermières de Labelle
- Les pompiers de Labelle

Un gros merci à tous et au plaisir de vous accueillir de nouveau l'année prochaine

Le comité Parentraide

DES NOUVELLES DE LA MDJ DE LABELLE

HORAIRE :

Mardi au jeudi :	17 h à 21 h
Vendredis primaires (6e année) :	15 h à 17 h
Vendredis réguliers :	17 h à 22 h

HORAIRE DES FÊTES :

Pour la période du temps des fêtes du 22 décembre 2014 au 4 janvier 2015, la mdj sera ouverte uniquement le mardi 23 décembre pour son party de Noël et le mardi 30 décembre pour une journée de neige et une soirée du jour de l'an.

PARTY DE NOËL

Quand : Mardi 23 décembre 2014

Horaire : **13 h à 17 h** exclusif aux élèves de 6e année membres de la mdj
17 h à 20 h 6e année et 12 – 17 ans membres
20 h à minuit exclusif aux 12 – 17 ans membres

Échange de cadeaux, dépouillement des cadeaux MDJ, souper traditionnel du temps des fêtes et buffet froid et beaucoup beaucoup de plaisir.

INSCRIPTIONS 2014 - 2015

Si tu as entre 12 et 17 ans et que tu souhaites participer à tout plein d'activités plus cool et les unes que les autres, viens faire un tour à la Mdj, procure-toi un formulaire d'inscription et paye les frais de 12 $.

Tu pourras prendre part à des activités inter-mdj, des soupers communautaires, des activités sportives, des sorties et surtout, tu pourrais prendre part à l'organisation des activités lors des caucus de jeunes.

MATCH DE BALLON CHASSEUR

Le jeudi 11 décembre nous affronterons la gang de la Mdj de La Minerve dans un match amical de ballon chasseur.

Tu dois passer à la mdj pour t'inscrire.

MARDI 30 DÉCEMBRE 2014

Horaire : 13 h à minuit

Journée de neige : patinage libre sous le dôme, sculptures de neige, raquettes, film de Noël, chocolat chaud, etc.

Que cette belle saison du temps des Fêtes se prolonge tout au long de l'année qui vient et vous apporte joie, bonheur et amour.

Votre conseil municipal

Municipalité de Labelle

Sur la photo: Nathalie Robson, Maryse Trudel, Danielle Lacasse, Marc Ethier, Marie-France Turpin, Marc Blaquière, Geneviève Gaudreau, Suzie Durand, Belinda Proulx, Claire Coulombe et Martin Ouimet

Sont absentes: Jacinthe Bilodeau, Ginette Cormier, Sandra Savard

Sur la photo: Jonathan Thibault, Sylvain Duval, Gabriel Robillard, Dany Bédard, Marc Ethier, Stéphane Labelle, Pierre Blais, Annie Sauriol, Guy Loiselle et Daniel Thibault

Est absent: Claude Rock

Que les Fêtes soient riches de joie et de gaiété, que la nouvelle année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les voeux formulés deviennent réalité!

De tous les employés municipaux

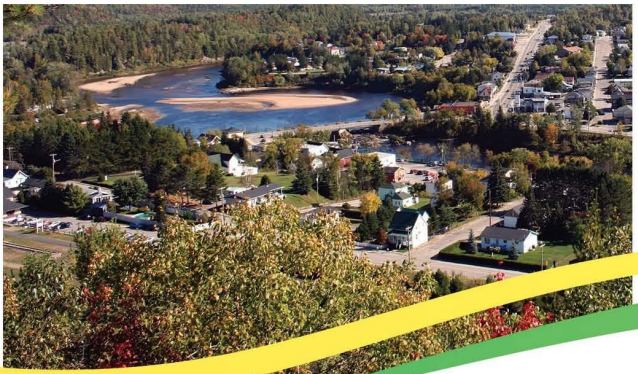

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
12	**03**	**À compter de 11h**	Repas mensuel	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée
12	**04**		Grande guignolée des médias	Centraide, Moisson Laurentides, etc.	
12	**06**	**10h30**	Animation— FLASH BOUM ET PATATRA	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée (Haut de l'Hôtel de ville)
12	**07**	**9h**	Assemblée générale annuelle	Club quad Iroquois	Salle Wilfrid-Machabée
12	**11**		Match de ballon chasseur	Maison des jeunes	
12	**13**	**10h à 13h**	Dépouillement de l'arbre de Noël	Comité des loisirs	Salle Wilfrid-Machabée
12	**15**	**19h30**	Séance extraordinaire budget	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
12	**15**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
12	**23**		Party de Noël	Maison des jeunes	
12	**24 au 2**		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	
12	**30**	**13h à minuit**	Journée de neige	Maison des jeunes	
01	**5 au 10**		Récupération des arbres de Noël	Municipalité de Labelle	Garage municipal
01	**10**		Collecte de contenants consignés	Fondation de l'école Le Tremplin	
01	**10**	**14h**	Inauguration du nouveau refuge	Club de ski de fond	
01	**16**		Date limite—Info municipale	Municipalité de Labelle	
01	**23**		Inauguration centre communautaire	Municipalité de Labelle	
01	**24**	**10h30**	Randonnée familiale	Club de ski de fond	
02	**01**		Déjeuner du maire pour Centraide	Municipalité de Labelle	Centre communautaire
02	**03**		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
02	**21**	**16h à 20h**	Souper spaghetti	Fondation de l'école Le Tremplin	Centre communautaire

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2013, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.